



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

DÉLIBÉRATION N°2638

OBJET : Adhésion et approbation de la convention constitutive du groupement de commandes énergies du Conseil Départemental de l'Ariège

L'an Deux Mille Vingt Trois et le 6 du mois de juin de 17 h 00 à 18h30 le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni dans les locaux du Conseil Départemental de l'Ariège en raison des contraintes sanitaires, sous la présidence de Madame Christine TÉQUI, Présidente du SMDEA.

PRÉSENTS : Jérôme BLASQUEZ, Elisabeth CLAIN, Jean-Claude COMBRES, Jacques ESCANDE, Joëlle EYCHENNE, Jean-Paul FERRE, Alain GARNIER, Daniel GONCALVES, Patrick LAFFONT, Louis MARETTE, Thierry PORTET, Marc SANCHEZ, Jean-Claude SERRES, Christine TEQUI, Pierre VIEL

EXCUSÉS : Henri BENABENT, Raymond BERDOU, Daniel BESNARD, Jean-Pierre BOIX, Francis MAGDALOU, Alain MAYODON, Alain METGE

ABSENTS : Christian LOUBET, Alain ROCHET, Jean-Michel SOLER, André VIDAL

PROCURATIONS : Raymond BERDOU donne pouvoir à Christine TEQUI

Secrétaire de séance : Mr Jérôme BLASQUEZ

Considérant la Délibération en date du 11 avril 2023, le Conseil d'Administration a approuvé le retrait du SMDEA des groupements de commandes du Syndicat départemental d'énergies de l'Ariège (SDE 09) pour l'achat d'électricité :

- au 31 décembre 2023, pour le groupement relatif à l'achat d'électricité pour les tarifs supérieurs à 36 kVA (tarifs C2, C3 et C4, anciennement verts et jaunes),
- et au 31 décembre 2024, pour les tarifs inférieurs à 36 kVA (tarifs C5, anciennement tarifs bleus).

Considérant la Délibération en date du 06 juin 2023, le Conseil d'Administration a approuvé le retrait du SMDEA du groupement de commandes des syndicats départementaux d'énergies, coordonné le SDET (Syndicat Départemental d'Energie du Tarn) pour l'achat du gaz naturel, au 31 décembre 2024.

Considérant ces retraits liés à la constitution d'un nouveau groupement de commandes dont le Conseil Départemental de l'Ariège sera le coordonnateur, afin de permettre la passation d'accords-cadres pour l'achat d'énergie (électricité et gaz naturel) afin de satisfaire les besoins, dans un premier temps, du Conseil départemental et des entités dont il est financeur, puis, dans un second temps, des personnes publiques et privée chargées de missions d'intérêt général situés sur le territoire ariègeois.

Considérant que le Conseil départemental sera coordonnateur du groupement de commandes, avec pour mission d'assister les membres du Groupement dans la définition de leurs besoins et de les centraliser, d'organiser les procédures de consultation jusqu'à la notification des accords-cadres et des marchés subséquents incluse, ainsi que de gérer les contentieux afférant à la passation de ces procédures.

Considérant que la Commission d'appel d'offres du Conseil départemental sera compétente pour la passation de ces accords-cadres et marchés subséquents.

Considérant que les fonctions de coordonnateur sont réalisées par le Conseil départemental à titre gratuit.

Considérant que le groupement de commandes est conclu sans limitation de durée, chaque membre étant libre de s'en retirer, les retraits ne prenant effet qu'à l'expiration des marchés et accords-cadres en cours.

En conclusion, il est proposé :

- D'approuver la constitution du groupement de commandes, dont le Conseil départemental est coordonnateur, pour :
 - L'acheminement et la fourniture d'électricité et de gaz naturel ;
 - La fourniture de services qui y seront associés ;
- D'approuver la convention constitutive du groupement de commandes jointe en annexe à la présente délibération ;
- D'autoriser la présidente ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi que tout acte nécessaire à cette constitution.

Oùï l'exposé de Madame la Présidente et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

▪ **APPROUVE,**
Lesdites conclusions

▪ **AUTORISE,**

Madame la Présidente, à donner suite à la démarche d'adhésion à la convention constitutive du groupement de commande d'énergies du CD09.

**La Présidente du SMDEA,
Christine TÉQUI**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a horizontal line and a vertical stroke, likely representing the name Christine Téqui.